

2018-2021

N'Djaména (Tchad)

Mandant

Mairie de N'Djaména

Bénéficiaire

Mairies des 3^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}

Missions

Appui technique, juridique et financier sur les réformes institutionnelles

Appui sur la validation des études techniques APS-APD et sur l'exécution des travaux

Appui à la mission MOS

Financement

Agence Française de Développement (subvention)

Montant

800.000 euros HT

Partenaires

TRANSITEC

Experts mobilisés

François LAURENT (Chef de mission)

Benoît CHALIGNE (Assistant du chef de mission)

N'Diékhor YEMADJI (Responsable MOS)

Jean GRANJUX (Ingénieur des Travaux Publics)

Cédric BACHMANN (Expert mobilité urbaine)

Christophe NOUVET (Expert hydraulicien)

Pascal BUISSON (Expert paysagiste)

Contact client

Oumar SARMADJI, coordonnateur de la Cellule de Coordination des Projets de la Mairie de N'Djaména +235.66.21.30.05

Assumée au travers d'une assistance technique perleée d'experts nationaux et internationaux, l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage et la Maitrise d'œuvre Sociale appuient la Mairie de N'Djaména à la mise en œuvre du Projet d'Aménagement du Canal des Jardiniers (PACAJ), d'une enveloppe de 15 MEuros, financé par l'Agence Française de Développement.

Le Canal des Jardiniers est un important drain à ciel ouvert qui traverse les quartiers anciens et populaires du centre-ville de N'Djaména. L'objectif général du Projet est de renforcer la fonction hydraulique de ce canal, et de promouvoir l'intégration urbaine de cet ouvrage en incluant d'autres aménagements connexes tels que des espaces publics de sport et des équipements de proximité.

L'appui de l'AMO-MOS porte sur la mise en œuvre technique, institutionnelle, sociale et financière du Projet, notamment avec :

- > l'appui au suivi des prestataires d'études techniques et architecturales, et à la validation des rapports soumis
- > la mise en place et le renforcement institutionnel des organes de gestion des services urbains (déchets solides) et des équipements de proximité (petits commerces, équipements socio-collectifs, etc.)
- > l'appui à la mise en place des outils de suivi-reporting du Projet et à l'organisation des comités de pilotage
- > l'appui à la définition et à la réalisation des activités de maitrise d'œuvre sociale afin de permettre une meilleure appropriation des activités par les bénéficiaires directs de l'opération.



Situation du canal avant les travaux



Rencontre avec les représentants de la Société Civile



Plan masse d'aménagement des abords du canal